

Compte-rendu de la réunion du jeudi 19 octobre 2023, 17:00-19:00, à la Mairie de Prévessin-Moëns, entre la commune de Prévessin et l'APiCy.

Présents:

Mairie de Prévessin-Moëns

Pierrick ALLAIN - 5ème Adjoint au Maire, Délégué Déplacements, Mobilités, Développement Durable et Citoyenneté
Anaïs WOJKIEWICZ – Responsable du service projets urbains et du service administratif du pôle service au territoire et cadre de vie

APiCy (par ordre alphabétique)

Blaise BACHMANN - Président
Yvan BOHANES - Membre du bureau
Alain CHAUTEMS - Membre du bureau
Lydie GRANDCLAUDE - Membre APiCy
Victor KOHLER - Membre du bureau
Peter LOOSLI - Membre du bureau
Vincent MILLOT - Membre du bureau
David NAVILLE - Membre APiCy
Dario PORRU - Membre APiCy

Introduction

Cette réunion avait pour objectif de faire un point de situation sur l'avancement des dossiers de mobilités actuellement menés par la commune de Prévessin-Moëns. Les représentants de la commune de Prévessin et l'APiCy se rencontrent, sur une base semestrielle, pour échanger à ce sujet.

La mairie accueille les participants et les informe que plusieurs des points abordés lors de la réunion du début d'année ont bien progressé. Les questions relatives à la mobilité douce sont importantes pour la commune de Prévessin et l'APiCy est remerciée pour la bonne collaboration.

Point de situation sur les projets en lien avec la mobilité douce

Anaïs présente l'avancement des nombreux projets en lien avec la mobilité douce, au niveau de la commune et en lien avec les communes limitrophes :

Point de situation sur les projets d'aménagements piétons et cyclables

- **Voie verte Brétigny-Vésegnin** : La fin des travaux sera véritablement au printemps 2024. Des personnes empruntent déjà cette voie mais la mairie nous rappelle qu'il y a toujours des engins de travaux présents. Il manque la passerelle sur le lion à aménager, l'aménagement de la zone ludo-sportive, et un panorama avec les monts du jura affichés sur un panneau. Nous avons des personnes ayant demandé à l'APiCy s'il était possible d'aménager une haie entre la voie verte et la route pour éviter d'être éblouis par les feux des véhicules mais il s'avère que la réglementation ne le permet pas. Un marquage bien visible la nuit sera peint. Nous mettons également la commune en garde contre les risques de verglas comme c'est régulièrement le cas sur ce genre d'aménagement où les eaux s'écoulent difficilement, et nous verrons comment cela se passera cet hiver. La commune souhaite rappeler qu'il s'agit toujours d'une zone

de chantier potentiellement dangereuse tant que le chantier n'est pas terminé. Les cyclistes, piétons et cavaliers qui empruntent cette voie sont priés de bien vouloir respecter les ouvrages en cours de réalisation et ne pas rouler, marcher ou se déplacer sur les accotements.

- **Plan de mobilité du centre** : Un grand projet de nouvelle mobilité dans le centre, moins centré sur le transit routier, et voulant accentuer les déplacements en mode doux, est à l'étude. Un des objectifs est de réduire le trafic de transit (Ferney ↔ St-Genis) qui doit passer par la départementale et non par le centre de Prévessin. Un dossier de consultation sera mis en place sous peu, et une livraison pour le 1er trimestre 2025. Une piétonnisation de certains secteurs du centre est à l'étude. Une phase de test a lieu à partir du 1er novembre pour 1 mois avec diverses interdictions de stationnement, et des restrictions de circulation. La route de la fontaine et de la fruitière passent temporairement en sens unique.
- **Route des Marlis** : la continuité des modes doux entre la route des Marlis et la voie verte sera assurée par la piste bidirectionnelle créée sur le futur site du pôle sportif de Vésegnin, cependant, la traversée de la départementale pour rejoindre la voie verte de Brétigny restera obligatoire.
- **Route du Stade** : Reprise du trottoir qui a tendance à s'affaisser, mais pas prévu pour tout de suite.
- **Route des Alpes** : piste cyclable et trottoirs PMR sur tout le linéaire de la route du Château jusqu'au croisement de Bargougny : les travaux avancent bien, ils devraient être finis fin novembre. Pays de Gex Agglo devra ensuite s'occuper des travaux sur le réseau fluvial afin d'avoir l'aménagement final.
- **Route du Château** : le chaucidou n'est pas réalisé sur toute la route. Ferney-Voltaire va réaliser le virage toujours en mauvais état, situé juste à côté du château. La Zone 30 entre la résidence des 4 saisons et la route des Alpes n'est pas respectée : la mairie annonce que l'intersection sera reprise avec un plateau élévateur, mais pas maintenant. Pour ce qui est de plus bas sur la route, la mairie va réfléchir à une solution pour que la zone 30 soit mieux respectée.
- **Chemin des Tattes** : Les travaux débutent début novembre, pour quelques semaines. Une station de gonflage et réparation et des arceaux seront également mis en place.
- **Carrefour Route de Bellevue – Route de St-Genis** : Durant le 3ème trimestre 2025, l'intersection va être reprise avec des passages piétons et des voies retravaillées.
- **Giratoire Anneaux de Magny** : étude non concluante, trop de contraintes techniques pour la traversée des cycles (foncier restreint, réseaux du CERN, réseau de gaz haute pression, itinéraire de convois exceptionnels, et département défavorable au marquage d'une piste à l'intérieur du giratoire). Le projet est toujours en cours, une traversée en demi-lune pourrait être la solution.
- **Voie verte Brétigny-Villard Tacon** : DUP toujours en cours.
- **Piste cyclable Brétigny-Véraz** : Une bonne partie du parcours est sur la commune de Chevry. Prévessin est prêt à travailler avec Chevry pour cet aménagement.
- **Route de Bellevue 3ème phase** : Début des travaux en janvier, pour 5 mois, jusqu'à la route du stade (environ 500 mètres de travaux). Trottoir large cycles+piétons.
- **Entrée ouest de la commune** (de la route de l'Europe à la route du Maroc) : la DUP est en cours pour 1 propriétaire réticent. Les 600m de piste seront côté nord de la départementale. Le CERN subventionnera un peu cet aménagement, évalué à 1,4M d'€. Il manquera ensuite 200m en direction de la déchetterie avant la limite communale mais non budgétisé car St-Genis n'a pas comme projet de poursuivre l'aménagement.

- **Douane de Meyrin** : Voir sur notre site APICY, le marquage a été repris cet été, après de nombreuses discussions et débats autour de ce lieu très dangereux. Le lieu est donc un peu plus sécurisé qu'avant. Il s'agit d'un aménagement provisoire avant le début des travaux du BHNS vers Saint-Genis-Pouilly.
- **Parc du château** : nouveaux cheminements piétons dans le parc du château ainsi qu'un parcours permanent de course d'orientation. Cartes à retrouver sur le site web ou en mairie.
- **Signalétique** : Le projet d'installation de petits panneaux indiquant les temps de trajet est toujours à l'étude mais le projet manque de bras et de temps. De plus une reprise de tous les marquages est en cours, malgré la pause hivernale en ce moment.
- **Carte de la commune** : l'élaboration d'une carte des cheminements doux est en cours de réalisation. Elle fera la distinction entre vélos à assistance électrique ou sans. Celle-ci sera intégrée au prochain magazine.
- **Vésegnin** : un muret a été construit avant de penser à la mobilité ce qui empêche la bonne évolution des vélos et des piétons sur cette route. Le carrefour Promenade de la Manchette - route de Vésegnin est mal aménagé. Les piétons et cyclistes venant de Vésegnin doivent traverser plusieurs fois la route + sortie d'immeuble pour se rendre à l'école des Grands-Chênes. La mairie explique que le muret en question est sur un terrain privé, ce qui rend compliqué toute modification. La mairie a mentionné qu'ils allaient évaluer la possibilité d'ajouter des passages pour piétons pour les tracés à la sortie des immeubles.

Equipements

- La commune est toujours en train de s'équiper de bornes de gonflage et réparation, et d'arceaux un peu partout sur la commune.
- Le camion cyclo-mobile de réparation de vélo vient sur le parvis de la mairie tous les 15 jours. Il s'agit d'un habitant du Pays de Gex (et ancien membre actif de l'APiCy !) qui s'est récemment reconverti professionnellement.
- Nous demandons si les transports en commun ne peuvent pas faire un détour par des sites comme Vésegnin, en plein développement et drainant du monde. La mairie nous répond que la compétence des transports en commun revient à l'agglomération, que les transports coûtent très cher, et que la moindre minute de détour doit être justifiée et prend du temps à être changée. Une amélioration est tout de même l'arrivée d'un arrêt de bus à l'entrée du CERN Prévessin sur la D35.

Demandes spécifiques de la commune envers l'APiCy

- **Vélos 45km/h** : Ils sont trop rapides et trop dangereux, roulent plus vite que 30km/h dans les zones 30. La commune demande à l'APiCy de faire un petit rappel sur le partage de la route. Cela sera fait dans une prochaine infolettre.
- **Trotinettes électriques** : C'est une nouvelle forme de mobilité mais également dangereuse. Qu'est-ce qu'en pense l'APiCy ? Notre association n'en a jamais tenu compte dans nos discussions. Nous verrons avec l'équipe qui tient les stands régulièrement comment faire pour inclure ce nouveau mode de mobilité dans les sensibilisations routières.

Schéma directeur cyclable intercommunal

- La commune de Prévessin a complété tout le formulaire et la carte fournie par l'agglomération, à destination de toutes les communes. C'est une des rares à l'avoir fait ; c'est un travail plutôt long à faire mais plutôt simple pour quelqu'un qui maîtrise les outils informatiques de base. L'hypothèse la plus probable que les communes ne la remplissent pas est le manque de temps et de main d'œuvre. Ce formulaire sert de base à l'élaboration du schéma directeur cyclable qui est encore au stade d'avant-projet et de préparation. Ce SDC du Pays de Gex accélèrera le processus d'aménagement de cheminements sécurisés pour les modes doux.

B2eBike

- La mairie commence à étudier la possibilité de mettre un service de location de vélos en libre-service, ce qui aurait une utilité réelle sur la commune. L'APiCy est consultée sur ce sujet, et nous répondons que la mise en place de ces services dans d'autres communes comme Divonne et Saint-Genis a trouvé son public, malgré quelques cas de dégradations en début de service, et que selon les mairies, le service marche bien et les habitants en sont satisfaits. Le plus gros inconvénient de mettre en place ce service réside dans le fait qu'avec les aménagements actuels, pour pouvoir circuler en toute sécurité dans le Pays de Gex, très peu d'itinéraires intercommunaux sont disponibles. Les loueurs doivent donc rester dans la commune s'ils veulent pédaler en toute sécurité. Une fois que les aménagements cyclables seront réalisés entre les communes, ce service trouverait tout son sens car nous pourrions aller d'une ville à l'autre en toute sécurité et en posant son vélo dans une des bornes installées de la ville d'arrivée.

Terre de jeux 2024

En l'absence de Mathieu RENAUDIER ce point n'est pas traité. La mairie contactera les associations de Prévessin au sujet de projets à mettre en place dans le cadre de "Terre de jeux", le programme national qui a pour objectif de "changer le quotidien des gens grâce au sport et leur permettre de vivre l'aventure olympique".

Assemblée générale de l'APiCy prévue le jeudi 21 mars 2024. L'APiCy souhaiterait qu'une personne de la mairie de Prévessin puisse présenter "Comment réaliser une voie verte", avec l'exemple très concret de la voie verte Vésegnin ↔ Brétigny : quelles sont les différentes étapes, les obstacles rencontrés ? les bénéfices attendus de ce nouvel aménagement ? etc. Pierrick Allain pourra se charger de la présentation.

Prochaine réunion "Mairie de Prévessin – APiCy": à prévoir avant l'été 2024.

Blaise BACHMANN remercie l'équipe de la mairie de Prévessin pour ces rencontres régulières, dans un état d'esprit on ne peut plus constructif. Pierrick ALLAIN remercie les membres de l'APiCy pour leur engagement en faveur de la mobilité douce.